

La loi, instrument... (suite de la page 2)

être vaincu. Il ne se réglera pas de lui-même. En négliger l'importance, c'est paralyser l'une des principales ressources de la nation.

La solution? Des garderies ou les enfants peuvent être confiés aux soins d'un personnel compétent qui, grâce à une formation spéciale, sait accorder une attention toute particulière aux enfants d'âge préscolaire. Ces services pourraient se révéler non seulement un moyen de faciliter aux femmes l'accès à de plus grandes responsabilités dans le monde extérieur, mais aussi une mesure très bénéfique pour les enfants. Car, s'il est vrai que l'enfant a besoin de la présence d'une mère, il profite à coup sûr d'une socialisation précoce dans une garderie et de la compétence d'un personnel spécialement formé pour développer ses moyens d'expression corporelle et verbale, ses dons artistiques et ses talents.

* * * *

Je suis convaincue que les enfants de notre pays constituent une ressource de grande valeur, et je dois souligner qu'il est grand temps de prendre nos responsabilités de ce côté. Le gouvernement fédéral a été entraîné dans ce secteur, d'une certaine façon au moins, en appuyant, par le truchement du programme d'initiatives locales, les projets consacrés particulièrement à ce besoin.

Mais le gouvernement fédéral se préoccupe de la question et a participé de ce fait, conjointement avec les provinces, à un examen des problèmes de la sécurité sociale qui a abouti à la formation d'un groupe de travail sur les services sociaux et l'aide à l'emploi.

Le règlement du régime d'assistance publique du Canada a été modifié en novembre 1972 pour assurer un partage plus complet des coûts entre les trois niveaux de gouvernement.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

De plus, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a créé un centre national d'information sur les garderies qui fournit des renseignements sur tous les aspects de la question.

La Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) peut, quant à elle, fournir des fonds destinés aux centres de garderies, soit dans les projets d'habitation financés selon les dispositions de la Loi nationale sur le logement, soit dans les quartiers vétustes, dans le cadre du programme d'amélioration des quartiers.

Depuis 1972, on peut déduire aux fins de l'impôt sur le revenu les dépenses encourues pour la garde des enfants lorsque la mère travaille, lorsque le père est le seul parent ou encore lorsque la mère ne peut s'acquitter elle-même de cette tâche en raison d'une incapacité physique ou mentale.

Poursuivant son effort dans ce domaine, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a publié récemment des directives en vue de la création de garderies. L'un des plus importants points de ces directives est que les garderies doivent être d'abord destinées aux enfants de femmes à faible revenu. Actuellement, puisque les mères actives doivent s'adresser à des garderies privées ou à des gardiennes, ce sont surtout les femmes à revenu élevé et leurs enfants qui en profitent.

* * * *

Je vous ai beaucoup parlé des progrès accomplis, mais je n'ai nullement l'intention de vous faire croire que le jour de gloire est arrivé. Les attitudes, les coutumes et les lois qui président à la conduite de nos vies ont pris des siècles à s'édifier.

L'instrument de notre évolution, ce doit être la loi. Mais il ne faut pas s'en servir de façon unilatérale, sans obtenir le consensus de la population.

* * * *

Les Nations Unies ont choisi 1975 comme année internationale de la femme. Dans le monde entier, de nombreux pays voudront marquer cette année; il est à espérer que ce soit par des manifestations concrètes tendant à redresser les injustices et à adopter des mesures positives pour l'avenir. Le gouvernement du Canada prévoit célébrer cette année, mais mon programme est trop long pour que je puisse en faire l'exposé complet ici.

Laissez-moi quand même vous donner quelques exemples. On a mis sur pied au sein d'environnement Canada plusieurs projets visant à augmenter les possibilités de carrière et à susciter une prise de conscience. Nous avons l'intention de créer de nouveaux programmes de formation destinés à élargir le cadre des fonctions détenues par des femmes à la Fonction Publique, ainsi que des bureaux régionaux chargés de veiller à ce que la femme jouisse de toutes les occasions auxquelles elle a droit dans le monde du travail. Nous sommes également à établir une structure favorisant le travail à temps partiel. Ceci afin d'élargir les occasions d'emploi, tout particulièrement pour les femmes qui ont des enfants.

* * * *

Une dernière réflexion. Je n'ai pas passé ces quelque vingt minutes à vous parler exclusivement des droits de la femme, même si c'est l'impression que vous avez eue. Il s'agit bien des droits de tous les êtres humains. Il s'agit en fait d'une année internationale des droits fondamentaux de la personne humaine. Limiter les horizons de la femme, lui imposer arbitrairement un certain rôle dans la vie, c'est l'exclure, l'isoler, et par voie de réciprocité, c'est exclure le reste du genre humain. Les hommes autant que les femmes souffrent des conceptions dépassées, figées, la discrimination dont on afflige la femme, l'homme aussi en est la victime. Tous sont égaux devant la justice.

Subvention du Conseil des Arts

Des ateliers de théâtre pour enfants, un film sur les ponts couverts de l'Estrie, une recherche sur les teintures extraites de plantes arctiques et un enregistrement dramatique inspiré de légendes indiennes figurent au nombre des 68 projets récemment subventionnés par le Conseil des Arts au titre du programme "Explorations". Ces subventions s'élèvent à \$286,948. Le programme Explorations est accessible à toute personne, groupe ou organisation qui désire réaliser un projet se rapportant directement à une situation canadienne, ou ayant de fortes incidences canadiennes. Les candidatures au premier concours de l'année 1975 sont acceptées jusqu'au 1er mars.